

responsables de tous les dommages pouvant résulter de cette installation.

5.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Ville informant la Commission qu'il n'y a rien dans la Charte qui puisse autoriser la Ville à venir en aide à Mme Curtis dans l'action en dommages qu'elle a intentée contre la "M. L. H. & P. Co."

Résolu: D'approuver ladite opinion.

6.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Ville, au sujet de la réclamation de \$1,037 de la Compagnie Ledoux, pour réparations exécutées aux appareils à incendie. Déposée sur le bureau.

7.—Le contrôleur de la Ville présente un rapport concernant les questions posées par M. l'échevin Proulx, au sujet des augmentations de salaires accordées au cours de l'année dernière.

Résolu: De transmettre ce rapport au Conseil.

8.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie recommandant la construction de trottoirs permanents au coût de \$185,766.

Résolu: De souscrire à ce rapport, mais jusqu'à concurrence de \$18,613 seulement, l'application de ce montant devant se faire selon la répartition établie. (Voir rapport de la Commission de la Voirie, page 308.)

9.—Soumises les réclamations de MM. R. Rocher, C. Lindsay, Chas. G. Delagrave et Arthur Dionne pour services rendus durant la dernière session de la Législature provinciale, au sujet des amendements à la Charte.

Renvoyées à la sous-commission des Réclamations et aux avocats de la Ville pour examen et rapport.

10.—Du trésorier de la Ville soumettant un état de la caisse accusant un découvert de \$248,317.

Déposé aux archives.

11.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Ville au sujet des taxes dues par la Ville de Montréal à la municipalité de la Côte-des-Neiges, informant la Commission que la Ville ne doit aucune taxe pour la propriété connue sous le nom de Chemin Shakespeare, attendu que ladite propriété fait partie du parc Mont-Royal; mais que la Ville est tenue de payer les taxes sur la propriété connue sous le nom de Carrière Outremont, cette propriété étant située dans les limites de la municipalité de la Côte-des-Neiges.

Déposée sur le bureau.

12.—Soumis et lu un état du comptable de la Cour du Recorder indiquant les honoraires dus au greffier de ladite Cour, lesdits honoraires s'élevant à \$141.00.

Renvoyé aux avocats de la Ville avec prière de donner leur opinion quant au droit du greffier de la Cour du Recorder de réclamer lesdits honoraires.

13.—Soumis et lu un estimé du surintendant de l'Aqueduc de Montréal établissant le coût approximatif de l'installation de deux bornes-fontaines près de l'Ecole Normale.

Déposé sur le bureau.

14.—La Commission de l'Aqueduc recommande la pose d'une conduite-maîtresse dans l'avenue des Cèdres au coût de \$2,500.

Résolu: De souscrire à cette recommandation, sauf approbation des avocats de la Ville, et avec l'entente que la Ville sera relevée de l'obligation de fournir une provision suffisante d'eau, vu l'élévation de ladite avenue des Cèdres.

15.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie recommandant la construction d'un égout rue Joliette, depuis la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga, au coût de \$3,071, dont \$171 devront être payés par la Ville et la balance par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

16.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit supplémentaire de \$1,250, à l'effet de compléter certains égouts dans les rues Saint-André, Mackay et Albert.

Résolu: De souscrire audit rapport.

17.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie recommandant de modifier les lignes homologuées de la rue Comte.

Renvoyé aux avocats de la Ville, afin de s'assurer si la Ville, au cas où lesdites lignes seraient changées, serait responsable de dommages à l'endroit des propriétaires de la rue Lincoln.

18.—Soumis et lu un contrat d'annonce de la part de la Banque de Montréal pour la *Gazette Municipale*.

Résolu: D'accepter ledit contrat, pourvu cependant que ce contrat expire le 1er janvier prochain, tel qu'ordonné

said league shall hold themselves responsible for all damages which may occur.

5.—Submitted and read an opinion from the City Attorneys informing the Committee that no provision exists in the Charter whereby the City is authorized to contribute towards the action for damages taken by Mrs. widow Curtis against the M. L. H. & P. Co.

Resolved: That said opinion be approved, of.

6.—Submitted and read an opinion from the City Attorneys concerning the claim of \$1,037, from the Ledoux Co. for repairs to the fire apparatus.

Laid on the table.

7.—The City Comptroller reported in connection with the questions put by Ald. Proulx anent the increases of salaries granted during last year.

Resolved: To transmit the same to Council.

8.—Submitted and read a report from the Road Committee recommending the construction of permanent sidewalks to the amount of \$185,766.

Resolved: To concur therein, but to the amount of \$18,613, only, to be applied according to fixed apportionment (See Road Committee's Report. Page 308.)

9.—Submitted claims from Messrs. R. Rocher, C. Lindsay, Chas. G. Delagrave and Arthur Dionne, for services in connection with the amendments to the City Charter during the last session of the Provincial Legislature.

Referred to the sub-committee on Claims and the City Attorneys for examination and report.

10.—The City Treasurer submitted a statement of cash showing an overdraft of \$248,317.

Filed of record.

11.—Submitted and read an opinion from the City Attorneys anent taxes due to the municipality of Côte-des-Neiges by the City of Montreal, informing the Committee that no taxes are exigible for the property known as Shakespeare Road inasmuch as the same forms part of the Mount-Royal park, but that the City is held to pay taxes upon the property known as Outremont Quarry inasmuch as the same is situated within the limits of the municipality of Côte-des-Neiges.

Laid on the table.

12.—Submitted and read a statement from the accountant of the Recorder's Court showing the fees due to the Clerk of said court, amounting to \$141.

Referred to the City Attorneys for their opinion as to the right of the clerk of the Recorder's Court to charge said fees.

13.—Submitted and read an estimate from the superintendent of the Montreal Water Works for the establishment of two hydrants near the Normal School.

Laid on the table.

14.—The Water Committee recommend that a water main be laid in Cedar avenue at the cost of \$2,500.

Resolved: To concur therein, subject to the approval of the City Attorneys, and with the understanding that the City shall be relieved from the obligation to furnish an adequate supply of water owing to the elevation of said Cedar avenue.

15.—Submitted and read a report from the Road Committee recommending that a sewer be constructed in Joliette street, from Forsythe to Hochelaga streets, at a cost of \$3,071; \$171 of which to be paid by the City and the balance by the interested proprietors.

Resolved: To concur therein.

16.—Submitted and read a report from the Road Committee asking for a supplementary appropriation of \$1,250 to complete certain sewers in St. André, Mackay and Albert streets.

Resolved: To concur therein.

17.—Submitted and read a report from the Road Committee recommending that the homologated lines of Con- te street be modified.

Referred to the City Attorneys in order to ascertain if, in the event of the City modifying said lines, any damages would accrue to the proprietors in Lincoln street.

18.—Submitted and read a contract for an advertisement in the *Municipal Gazette* on behalf of the Bank of Montreal.

Resolved: That said contract be agreed to, conditionally, however, that the same shall expire on the 1st of January